

fond entre les mains qui le serrent, et ne fait que les salir. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achèvera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : « Je m'en vais voir comment Dieu me traitera ; » dans un moment je serai entre ces mains, dont saint Paul écrit en tremblant : « Ne vous y trompez pas, on ne se moque pas de Dieu ; » et encore : « C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant¹ » entre ces mains où tout est action, où tout est vie ; rien ne s'affaiblit, ni ne se relâche, ni ne se ralentit jamais ! Je m'en vais voir si ces mains toutes-puissantes me seront favorables ou rigoureuses ; si je serai éternellement ou parmi leurs dons, ou sous leurs coups. Voilà ce qu'il faudra dire nécessairement avec notre princesse ; mais pourrions-nous ajouter avec une conscience aussi tranquille : « J'espère en sa miséricorde ? » Car qu'aurons-nous fait pour la fléchir ? quand aurons-nous écouté la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez les voies du Seigneur² ? Comment ? par la pénitence.

Mais serons-nous fort contents d'une pénitence commencée à l'agonie, qui n'aura jamais été éprouvée, dont jamais on n'aura vu aucun fruit ; d'une pénitence imparfaite ; d'une pénitence nulle, douteuse, si vous le voulez ; sans forces, sans réflexion, sans loisir pour en réparer les défauts ? N'en est-ce pas assez pour être pénétré de crainte jusque dans la moelle des os ? Pour celle dont nous parlons, ah ! mes frères, toutes les vertus qu'elle a pratiquées se ramassent dans cette dernière parole, dans ce dernier acte de sa vie ; la foi, le courage, l'abandon à Dieu, la crainte de ses jugements, et cet amour plein de confiance qui seul efface tous les péchés. Je ne m'étonne donc pas si le saint pasteur qui l'assista dans sa dernière maladie, et qui recueillit ses derniers soupirs, pénétré de tant de vertus, les porta jusque dans la chaire, et ne put s'empêcher de les célébrer dans l'assemblée des fidèles. Siècle vainement subtil, où l'on veut pécher avec raison, où la faiblesse veut s'autoriser par des maximes, où tant d'âmes insensées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi, et ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience ; la princesse palatine t'est donnée comme un signe et un prodige : *in signum et in portentum*³. Tu la verras au dernier jour, comme je t'en ai menacé, confondre ton impénitence et tes vaines excuses.

¹ Nolite errare, Deus non irridetur. (Gal. cap. vi, 7.)

² Horrendum est incidere in manus Dei viventis. (Hebr. cap. x, 31.)

³ Vox clamantis in deserto : Parate vias Domini... facite ergo fructus dignos penitentia. (Luc. cap. iii, 4, 8.)

⁴ Isa. cap. viii, 18.

Tu la verras se joindre à ces saintes filles et à toute la troupe des saints : et qui pourra soutenir leurs redoutables clameurs ! Mais que sera-ce quand Jésus-Christ paraîtra lui-même à ces malheureux ; quand ils verront celui qu'ils auront percé¹, comme dit le prophète ; dont ils auront rouvert toutes les plaies ; et qu'il leur dira d'une voix terrible : Pourquoi me déchirez-vous par vos blasphèmes, nation impie ? *me configitis, gens tota*². Ou, si vous ne le faisiez pas par vos paroles, pourquoi le faisiez-vous par vos œuvres ? ou pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain, comme si mon autorité était douteuse ? Race infidèle, me connaissez-vous à cette fois ? suis-je votre roi ? suis-je votre juge ? suis-je votre Dieu ? apprenez-le par votre supplice. Là commencera ce pleur éternel ; là ce grincement de dents³, qui n'aura jamais de fin. Pendant que les orgueilleux seront confondus, vous, fidèles, qui tremblez à sa parole⁴, en quelque endroit que vous soyez de cet auditoire, peu connus des hommes, et connus de Dieu, vous commencerez à lever la tête⁵. Si, touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs ; si Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jésus-Christ, et que, trop indigne ministre de ses conseils, je n'y aie pas été moi-même un obstacle, vous bénirez la bonté divine qui vous aura conduits à la pompe funèbre de cette pieuse princesse, où vous aurez peut-être trouvé le commencement de la véritable vie.

Et vous⁶, prince, qui l'avez tant honorée pendant qu'elle était au monde ; qui, favorable interprète de ses moindres désirs, continuez votre protection et vos soins à tout ce qui lui fut cher, et qui lui donnez les dernières marques de piété avec tant de magnificence et tant de zèle ; vous, princesse, qui gémissiez en lui rendant ce triste devoir, et qui avez espéré de la voir revivre dans ce discours, que vous dirai-je pour vous consoler ? Comment pourrai-je, madame, arrêter ce torrent de larmes que le temps n'a pas épuisé, que tant de justes sujets de joie n'ont pas tari ? Reconnaissez ici le monde, reconnaissez ses maux toujours plus réels que ses biens, et ses douleurs par conséquent plus vives et plus pénétrantes que ses joies. Vous avez perdu ces heureux moments où vous jouissiez des tendresses d'une mère qui n'eut

¹ Aspicient ad me quem confixerunt. (Zac. cap. xii, 10.)

² Malach. cap. iii, 9.

³ Ibi erit fletus et stridor dentium. (Matth. cap. viii, v. 12.)

⁴ Ad quem autem respiciam, nisi ad pauperculum et contritum spiritu, et tremementem sermones meos... Audite verbum Domini, qui tremitis ad verbum ejus. (Isa. cap. lxvi, 2, 5.)

⁵ Respiciete et levate capita vestra : quoniam appropinquat redemptio vestra. (Luc. cap. xxi, 28.)

⁶ Son gendre, le duc d'Enghien, fils du grand Condé.

jamais son égale ; vous avez perdu cette source inépuisable de sages conseils ; vous avez perdu ces consolations qui, par un charme secret, faisaient oublier les maux dont la vie humaine n'est jamais exempte : mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux ; l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, et, en attendant, sur la terre, le souvenir de ses instructions, l'image de ses vertus, et les exemples de sa vie¹.

ORAISON FUNÈBRE

DE

MICHEL LE TELLIER²,

CHANCELIER DE FRANCE,

Prononcée dans l'église paroissiale de Saint-Gervais, où il est inhumé, le 25 janvier 1686.

Posside sapientiam, acquire prudentiam : arripe illam, et exaltabit te : glorificaberis ab ea, cum eam fueris amplexatus.

Prov. cap. iv, 7 et 8.

Possédez la sagesse, et acquérez la prudence : si vous la cherchez avec ardeur, elle vous élèvera, et vous remplira de gloire quand vous l'aurez embrassée.

MESSEIGNEURS³,

En louant l'homme incomparable dont cette illustre assemblée célèbre les funérailles et honore les vertus, je louerai la sagesse même ; et la

¹ L'Oraison funèbre de la princesse palatine est peut-être, de toutes les oraisons funèbres de Bossuet, celle qui atteste le plus la force et la fécondité de son génie. Si elle n'a pas l'éclat, la pompe que l'on admire dans celles de la reine d'Angleterre, de madame Henriette, et du grand Condé, c'est parce qu'on ne doit point les y chercher. Mais elle offre, plus qu'aucune autre, de vastes sujets de méditation aux âmes religieuses, et même à celles qui désirent de fixer leurs pensées incertaines sur les fondements de la religion. En un mot, on peut dire, avec M. de la Harpe, que cette oraison funèbre est le plus sublime de tous les sermons. (*Le cardinal de Bausset*). — Bossuet a surmonté, à force d'art, les difficultés d'un sujet extrêmement épineux, comme il en a déguisé la faiblesse, à force de génie. Les morceaux sur la Fronde et sur la Pologne sont au rang des plus sublimes inspirations de l'éloquence. (*Dussault*.)

² Michel le Tellier fut le père du célèbre marquis de Louvois, ce ministre presque absolu du monarque le plus jaloux de son autorité. Il naquit en 1603, et n'avait que sept ans quand Louis XIII monta sur le trône. À vingt et un, par exception aux règlements, il obtint la charge de conseiller au grand conseil. Nommé, en 1640, intendant de l'armée de Piémont, il s'y fit connaître de Mazarin, qui bientôt distingua son mérite, et en 1643 l'éleva à la dignité de conseiller d'État. Durant les troubles de la Fronde, il rendit de grands services à la reine régente et au cardinal-ministre, qu'il tâcha de suppléer lorsque Mazarin fut obligé de quitter deux fois la France. À la mort de Mazarin, Louis XIV continua d'honorer Michel le Tellier d'une confiance particulière, et lui donna les sceaux en 1677. Après avoir coopéré à la déclaration du clergé du 19 mars 1682, et à la révocation de l'édit de Nantes, Michel le Tellier mourut en 1685, âgé de quatre-vingt-deux ans.

³ Les évêques qui étaient présents en habit.

sagesse que je dois louer dans ce discours n'est pas celle qui élève les hommes et qui agrandit les maisons, ni celle qui gouverne les empires, qui règle la paix et la guerre, et enfin qui dicte les lois et qui dispense les grâces ; car, encore que ce grand ministre, choisi par la divine Providence pour présider aux conseils du plus sage de tous les rois, ait été le digne instrument des desseins les mieux concertés que l'Europe ait jamais vus ; encore que la sagesse, après l'avoir gouverné dès son enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs et au comble des félicités humaines, sa fin nous a fait paraître que ce n'était pas pour ces avantages qu'il en écoutait les conseils. Ce que nous lui avons vu quitter sans peine n'était pas l'objet de son amour. Il a connu la sagesse que le monde ne connaît pas, cette sagesse « qui vient d'en haut, qui descend du Père des lumières », et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice. C'est elle dont la prévoyance s'étend aux siècles futurs, et enferme dans ses desseins l'éternité tout entière. Touché de ses immortels et invisibles attraits, il l'a recherchée avec ardeur, selon le précepte du Sage. « La sagesse vous élève », dit Salomon, et vous donnera de la gloire « quand vous l'aurez embrassée². » Mais ce sera une gloire que le sens humain ne peut comprendre. Comme ce sage et puissant ministre aspirait à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il se voyait environné sur la terre : c'est pourquoi sa modération l'a toujours mis au-dessus de sa fortune. Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paraît sans ostentation, il y est vu sans envie ; et nous remarquons dans sa conduite ces trois caractères de la véritable sagesse, qu'élevé sans empressement aux premiers honneurs il a vécu aussi modeste que grand ; que dans ses importants emplois, soit qu'il nous paraisse, comme chancelier, chargé de la principale administration de la justice, ou que nous le considérons, dans les autres occupations d'un long ministère, supérieur à ses intérêts, il n'a regardé que le bien public ; et qu'enfin dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre avec sa grande âme le sacré dépôt de l'autorité, si bien confié à ses soins, il a vu disparaître toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il lui en ait coûté un seul soupir : tant il avait mis en lieu haut et inaccessible à la mort son cœur et ses espérances ! De sorte qu'il nous paraît, selon la promesse du Sage, dans « une gloire immortelle », pour s'être soumis aux lois de la véritable sagesse, et pour avoir fait céder à la modestie l'éclat ambitieux des grandeurs hu-

¹ Sapientia desursum descendens. (Jac. cap. iii, 15.)

² Exaltabit te (sapientia), glorificaberis ab ea, cum eam fueris amplexatus. (Prov. cap. iv, 8.)

maines, l'intérêt particulier à l'amour du bien public, et la vie même au désir des biens éternels. C'est la gloire qu'a remportée très-haut et puissant seigneur messire MICHEL LE TELLIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE.

Le grand cardinal de Richelieu achevait son glorieux ministère, et finissait tout ensemble une vie pleine de merveilles. Sous sa ferme et prévoyante conduite, la puissance d'Autriche cessait d'être redoutée, et la France, sortie enfin des guerres civiles, commençait à donner le branle aux affaires de l'Europe. On avait une attention particulière à celles d'Italie; et, sans parler des autres raisons, Louis XIII, de glorieuse et triomphante mémoire, devait sa protection à la duchesse de Savoie sa sœur, et à ses enfants. Jules Mazarin, dont le nom devait être si grand dans notre histoire, employé par la cour de Rome en diverses négociations, s'était donné à la France; et, propre par son génie et par ses correspondances à ménager les esprits de sa nation, il avait fait prendre un cours si heureux aux conseils du cardinal de Richelieu, que ce ministre se crut obligé de l'élever à la pourpre. Par là il sembla montrer son successeur à la France; et le cardinal Mazarin s'avancit secrètement à la première place. En ces temps Michel le Tellier, encore maître des requêtes, était intendant de justice en Piémont. Mazarin, que ses négociations attiraient souvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme d'une si grande capacité et d'une conduite si sûre dans les affaires; car les ordres de la cour obligeaient l'ambassadeur à concerter toute chose avec l'intendant, à qui la divine Providence faisait faire ce léger apprentissage des affaires d'État. Il ne fallait qu'en ouvrir l'entrée à un génie si perçant pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique: mais son esprit modéré ne se perdait pas dans ces vastes pensées; et renfermé, à l'exemple de ses pères, dans les modestes emplois de la robe, il ne jetait pas seulement les yeux sur les engagements éclatants mais périlleux de la cour. Ce n'est pas qu'il ne parût toujours supérieur à ses emplois; dès sa première jeunesse tout cédait aux lumières de son esprit, aussi pénétrant et aussi net qu'il était grave et sérieux. Poussé par ses amis, il avait passé du grand

¹ Ce mot qui est bas aujourd'hui ne l'était nullement alors. Il était employé en vers et en prose par les écrivains les plus élégants. Boileau disait en parlant de la fortune:

On me verra dormir au branle de sa roue.

Ce mot est fréquent dans Massillon même qui écrivit longtemps après cette époque, et dans les vingt premières années du dix-huitième siècle. Ce n'est que de nos jours que, dans le style noble, ce terme a été remplacé par celui de *mouvement* qui, en lui-même, ne vaut pas mieux pour la prose, et vaut beaucoup moins pour la poésie. (*La Harpe*)

conseil, sage compagnie, où sa réputation vit encore, à l'importante charge de procureur du roi. Cette grande ville se souvient de l'avoir vu, quoique jeune, avec toutes les qualités d'un grand magistrat, opposé non-seulement aux brigues et aux partialités qui corrompent l'intégrité de la justice, et aux préventions qui en obscurcissent les lumières, mais encore aux voies irrégulières et extraordinaires où elle perd avec sa constance la véritable autorité de ses jugements. On y vit enfin tout l'esprit et les maximes d'un juge qui, attaché à la règle, ne porte pas dans le tribunal ses propres pensées, ni des adoucissements ou des rigueurs arbitraires, et qui veut que les lois gouvernent, et non pas les hommes: telle est l'idée qu'il avait de la magistrature. Il apporta ce même esprit dans le conseil, où l'autorité du prince, qu'on y exerce avec un pouvoir plus absolu, semble ouvrir un champ plus libre à la justice; et, toujours semblable à lui-même, il y suivit dès lors la même règle qu'il y a établie depuis, quand il en a été le chef.

Et certainement, messieurs, je puis dire avec confiance que l'amour de la justice était comme né avec ce grave magistrat, et qu'il croissait avec lui dès son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance que sa modestie se fit un rempart contre les louanges qu'on donnait à son intégrité; et l'amour qu'il avait pour la justice ne lui parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portait, disait-il, en quelque manière dans le sang. Mais Dieu, qui l'avait prédestiné à être un exemple de justice dans un si beau règne, et dans la première charge d'un si grand royaume, lui avait fait regarder le devoir de juge, où il était appelé, comme le moyen particulier qu'il lui donnait pour accomplir l'œuvre de son salut: c'était la sainte pensée qu'il avait toujours dans le cœur, c'était la belle parole qu'il avait toujours à la bouche; et par là il faisait assez connaître combien il avait pris le goût véritable de la piété chrétienne. Saint Paul en a mis l'exercice, non pas dans ces pratiques particulières que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces lois qu'à celles de Dieu, mais à se sanctifier dans son état, et « chacun dans les emplois de sa vocation, » *Unusquisque in qua vocatione vocatus est*¹. Mais si, selon la doctrine de ce grand apôtre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave s'élève à la perfection dans le service d'un maître mortel, pourvu qu'il y sache regarder l'ordre de Dieu, à quelle perfection l'âme chrétienne ne peut-elle pas aspirer dans l'auguste et saint ministère de la justice, puisque, selon l'Écriture, « l'on y exerce

¹ I. Cor. cap. VII, v. 20.

« le jugement non des hommes, mais du Seigneur « même¹! » Ouvrez les yeux, chrétiens, contemplez ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles; vous y verrez, avec David, « les dieux de « la terre, qui meurent à la vérité comme des hommes², » mais qui cependant doivent juger comme des dieux, sans crainte, sans passion, sans intérêt; le Dieu des dieux à leur tête, comme le chante ce grand roi d'un ton sublime dans ce divin psaume: « Dieu assiste, dit-il, à l'assemblée « des dieux, et au milieu il juge les dieux³. » O juges, quelle majesté de vos séances! quel président de vos assemblées! mais aussi quel censeur de vos jugements! Sous ces yeux redoutables notre sage magistrat écoutait également le riche et le pauvre; d'autant plus pur et d'autant plus ferme dans l'administration de la justice, que, sans porter ses regards sur les hautes places dont tout le monde le jugeait digne, il mettait son élévation comme son étude à se rendre parfait dans son état. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les âmes où l'ambition domine: toute âme inquiète et ambitieuse est incapable de règle, l'ambition a fait trouver ces dangereux expédients où, semblable à un sépulchre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher; parlons de la lâcheté ou de la licence d'une justice arbitraire, qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant; parlons de la complaisance, qui ne veut jamais ni trouver le fil ni arrêter le progrès d'une procédure malicieuse. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la justice comme autrefois aux démons, des oracles ambigus et captieux? Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair? « La loi est « déchirée, » comme disait le prophète, » et le jugement n'arrive jamais à sa perfection; » *Non pervenit usque ad finem judicium*⁴. Lorsque le juge veut s'agrandir, et qu'il change en une souplesse de cour le rigide et inexorable ministère de la justice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit dans ses jugements qu'une justice imparfaite, semblable, je ne craindrai pas de le dire, à la justice de Pilate, justice qui fait semblant d'être vigoureuse, à cause qu'elle résiste aux tentations médiocres, et peut-être aux elateurs d'un peuple irrité, mais qui tombe et disparaît tout à coup,

¹ Non enim hominis exercetis judicium, sed Domini. (II. Par. cap. XIX, 6.)

² Ego dixi: Dii estis... vos autem sicut homines moriemini. (Psal. XXXII, 6, 7.)

³ Deus stetit in synagoga deorum: in medio autem deos dijudicat. (Psal. LXXXII, 1.)

⁴ Habac. cap. I, 4.

lorsqu'on allègue sans ordre même et mal à propos le nom de César. Que dis-je, le nom de César? Ces âmes prostituées à l'ambition ne se mettent pas à si haut prix: tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne ou les intimide, et la justice se retire d'avec elles. Que si elle s'est construit un sanctuaire éternel et incorruptible dans le cœur du sage Michel le Tellier, c'est que, libre des empresses de l'ambition, il se voit élevé aux plus grandes places, non par ses propres efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable, ou plutôt, comme l'événement l'a justifié, par un choix particulier de la divine Providence. Le cardinal de Richelieu était mort, peu regretté de son maître, qui craignit de lui devoir trop. Le gouvernement passé fut odieux: ainsi, de tous les ministres, le cardinal Mazarin, plus nécessaire et plus important, fut le seul dont le crédit se soutint; et le secrétaire d'État chargé des ordres de la guerre, ou rebuté d'un traitement qui ne répondait pas à son attente, ou déçu par la douceur apparente du repos qu'il crut trouver dans la solitude, ou flatté d'une secrète espérance de se voir plus avantageusement rappelé par la nécessité de ses services, ou agité de ces je ne sais quelles inquiétudes dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes, se résolut tout à coup à quitter cette grande charge. Le temps était arrivé que notre sage ministre devait être montré à son prince et à sa patrie. Son mérite le fit chercher à Turin sans qu'il y pensât. Le cardinal Mazarin, plus heureux, comme vous verrez, de de l'avoir trouvé qu'il ne le conçut alors, rappela au roi ses agréables services; et le rapide moment d'un conjuncture imprévue, loin de donner lieu aux sollicitations, n'en laissa pas même aux desirs. Louis XIII rendit au ciel son âme juste et pieuse; et il parut que notre ministre était réservé au roi son fils. Tel était l'ordre de la Providence; et je vois ici quelque chose de ce qu'on lit dans Isaïe. La sentence partit d'en haut, et il fut dit à Sobna, chargé d'un ministère principal: « Je « t'ôterai de ton poste, et je te déposerai de ton « ministère¹; » *Expellam te de statione tua, et de ministerio tuo deponam te*. « En ce temps « j'appellerai mon serviteur Eliakim, et je le re- « vêtirai de ta puissance. » Mais un plus grand honneur lui est destiné: le temps viendra que, par l'administration de la justice, « il sera le père « des habitants de Jérusalem et de la maison de « Juda, » *Erit pater habitantibus Jerusalem*. « La clef de la maison de David, » c'est-à-dire, de la maison régnante, « sera attachée à ses épaules:

¹ En 1651, le parti de Condé força Mazarin à quitter le royaume. En son absence, le Tellier fut chargé des soins du ministère que la situation des affaires rendait très-pénible.

« il ouvrira, et personne ne pourra fermer; il « fermera, et personne ne pourra ouvrir; » il aura la souveraine dispensation de la justice et des grâces.

Parmi ces glorieux emplois notre ministre a fait voir à toute la France que sa modération durant quarante ans était le fruit d'une sagesse consommée. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante se tient si cachée qu'à peine se connaît-elle elle-même. Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sais quoi nous dit dans le cœur qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mêmes, on ne se possède plus; et, si vous me permettez de vous dire une pensée de saint Chrysostôme, c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort que celui de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux. Mais notre sage ministre ne s'y laissa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires? qui connaissait mieux les hommes et les temps? qui prévoyait de plus loin, et qui donnait des moyens plus sûrs pour éviter les inconvénients dont les grandes entreprises sont environnées? Mais, dans une si haute capacité et dans une si belle réputation, qui jamais remarqué, ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles? Toujours libre dans la conversation, toujours grave dans les affaires, et toujours aussi modéré que fort et insinuant dans ses discours, il prenait sur les esprits un ascendant que la seule raison lui donnait. On voyait et dans sa maison et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproche, tout également éloigné des extrémités, tout enfin mesuré par la sagesse. S'il sut soutenir le poids des affaires, il sut aussi les quitter, et reprendre son premier repos. Poussé par la cabale, Châville le vit tranquille durant plusieurs mois au milieu de l'agitation de toute la France. La cour le rappelle en vain; il persiste dans sa paisible retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on machinait contre lui durant son absence; et il ne parut pas moins grand en demeurant sans action, qu'il l'avait paru en se soutenant au milieu des mouvements les plus hasardeux. Mais dans le plus grand calme de l'État, aussitôt qu'il lui fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils¹ qu'il n'eût jamais donné au roi s'il ne l'eût senti capable de le bien servir; après qu'il eut reconnu que le nou-

¹ Et erit in die illa, vocabo servum meum Eliacim, filium Helciae, et induam illum tunica tua... et potestatem tuam dabo in manu ejus... Et dabo clavem domus David super humerum ejus: et aperiet, et non erit qui claudat; et claudet, et non erit qui aperiat. (Isa. cap. xxii, 19 et seq.)

² Le fameux Louvois.

veau secrétaire d'État savait, avec une ferme et continuelle action, suivre les desseins et exécuter les ordres d'un maître si entendu dans l'art de la guerre, ni la hauteur des entreprises ne surpassait sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance; tout était prêt aux lieux destinés; l'ennemi également menacé dans toutes ses places; les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendaient que les derniers ordres du grand capitaine, et l'ardeur que ses yeux inspirent; tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde: alors le zélé ministre, dans une entière vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvait se permettre une vie plus douce. L'épreuve en est hasardeuse pour un homme d'État, et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos. Celui-ci fut d'un caractère plus ferme: les conseils où il assistait lui laissaient presque tout son temps; et après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnaient, il s'était lui-même réduit à une espèce d'oïveté et de solitude; mais il la sut soutenir. Les heures qu'il avait libres furent remplies de bonnes lectures, et, ce qui passe toutes les lectures, de sérieuses réflexions sur les erreurs de la vie humaine, et sur les vains travaux des politiques, dont il avait tant d'expérience. L'éternité se présentait à ses yeux comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces sages pensées, et renfermé dans un doux commerce avec ses amis, aussi modestes que lui (car il savait les choisir de ce caractère, et il leur apprenait à le conserver dans les emplois les plus importants et la plus haute confiance), il goûtait un véritable repos dans la maison de ses pères, qu'il avait accommodée peu à peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, jouissant en sujet fidèle des prospérités de l'État et de la gloire de son maître. La charge de chancelier vauqua, et toute la France la destinait à un ministre si zélé pour la justice. Mais, comme dit le Sage, « autant que le ciel s'élève et que la terre s'incline au-dessous de lui, autant le cœur des rois est impénétrable². » Enfin le moment du prince n'était pas encore arrivé, et le tranquille ministre, qui connaissait les dangereuses jalousies des cours et les sages tempéraments des conseils des rois, sut encore lever les yeux vers la divine Providence, dont les décrets éternels règlent tous ces mouvements. Lorsque après de longues an-

¹ Cette trop longue phrase offre une apparence de désordre et de confusion que l'abbé de Vauxcelles appelle une licence plus qu'oratoire, tout en faisant remarquer que Bossuet court toujours à son but, et mêle habilement le récit des grandes qualités du fils à l'opinion qu'en avait le père.

² Cælum sursum, et terra deorsum: et cor regum inscrutabile. (Prov. cap. xxv, 3.)

nées il se vit élevé à cette grande charge, encore qu'elle reçût un nouvel éclat en sa personne, où elle était jointe à la confiance du prince, sans s'en laisser éblouir, le modeste ministre disait seulement que le roi, pour couronner plutôt la longueur que l'utilité de ses services, voulait donner un titre à son tombeau et un ornement à sa famille. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencements. Notre siècle, qui n'avait point vu de chancelier si autorisé, vit en celui-ci autant de modération et de douceur que de dignité et de force, pendant qu'il ne cessait de se regarder comme devant bientôt rendre compte à Dieu d'une si grande administration. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort: exercé par tant de combats, il en sortait toujours plus fort, et plus résigné à la volonté divine. La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréable; dans la même vivacité on lui vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge et sur le désordre extrême que causerait dans l'État une si grande autorité dans des mains trop faibles. Ce qu'il avait vu arriver à tant de sages vieillards, qui semblaient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendait continuellement attentif à lui-même: souvent il se disait en son cœur que le plus malheureux effet de cette faiblesse de l'âge était de se cacher à ses propres yeux, de sorte que tout à coup on se trouve plongé dans l'abîme, sans avoir pu remarquer le fatal moment d'un insensible déclin; et il conjurait ses enfants, par toute la tendresse qu'il avait pour eux, et par toute leur reconnaissance, qui faisait sa consolation dans ce court reste de vie, de l'avertir de bonne heure quand ils verraient sa mémoire vaciller, ou son jugement s'affaiblir, afin que, par un reste de force, il pût garantir le public et sa propre conscience des maux dont les menaçait l'infirmité de son âge. Et lors même qu'il sentait son esprit entier, il prononçait la même sentence, si le corps abattu n'y répondait pas; car c'était la résolution qu'il avait prise dans sa dernière maladie: et, plutôt que de voir languir les affaires avec lui, si ses forces ne lui revenaient, il se condamnait, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, dont aussi jamais il n'avait perdu le goût, au hasard de s'ensevelir tout vivant, et de vivre peut-être assez pour se voir, longtemps traversé par la dignité qu'il aurait quittée: tant il était au-dessus de sa propre élévation et de toutes les grandeurs humaines!

Mais ce qui rend sa modération plus digne de nos louanges, c'est la force de son génie¹ né pour

¹ Madame de Motteville ne porte point le même jugement du chancelier. « La reine, dit-elle dans ses Mémoires, me

l'action, et la vigueur qui, durant cinq ans, lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles. Si aujourd'hui je me vois contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuse à mon auditoire, où, de quelque côté que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux me montre une fidélité irréprochable, ou peut-être une courte erreur réparée par de longs services. Dans ces fatales conjonctures, il fallait à un ministre étranger un homme d'un ferme génie et d'une égale sûreté, qui, nourri dans les compagnies, connût les ordres du royaume et l'esprit de la nation. Pendant que la magnanime et intrépide régente était obligée à montrer le roi enfant aux provinces pour dissiper les troubles qu'on y excitait de toutes parts, Paris et le cœur du royaume demandaient un homme capable de profiter des moments, sans attendre de nouveaux ordres, et sans troubler le concert de l'État. Mais le ministre lui-même, souvent éloigné de la cour, au milieu de tant de conseils que l'obscurité des affaires, l'incertitude des événements, et les différents intérêts faisaient hasarder, n'avait-il pas besoin d'un homme que la régente pût croire? Enfin il fallait un homme qui, pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le ministère, sût se conserver de la créance dans tous les partis, et ménager les restes de l'autorité. Cet homme, si nécessaire au jeune roi, à la régente, à l'État, au ministre, aux cabales même, pour ne les précipiter pas aux dernières extrémités par le désespoir, vous me prévenez, messieurs, c'est celui dont nous parlons. C'est donc ici qu'il parut comme un génie principal. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même, et, comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril, aller droit, comme au terme unique d'une si périlleuse navigation, à la conservation du corps de l'État, et au rétablissement de l'autorité royale. Pendant que la cour réduisait Bordeaux, et que Gaston, laissé à Paris pour le maintenir dans le devoir, était environné de mauvais conseils, le Tellier fut le Chusai¹ qui les confondit, et qui assura la victoire à l'oint du Seigneur². Fallut-il éventer les conseils d'Espagne et découvrir le secret d'une paix trompeuse que l'on proposait, afin d'exciter la sédition, pour peu qu'on l'eût différée, le Tellier en fit d'abord accepter les offres; notre plénipotentiaire partit; et l'archiduc, forcé d'avouer qu'il n'avait pas de pouvoir, fit connaître lui-même au peuple ému,

parut persuadée que le Tellier était un homme habile en sa charge, homme de bien, assez à elle, mais peu capable de la première place.

¹ Chusai, un des plus fidèles serviteurs de David, sut par son habileté, gagner la confiance d'Absalon, et le détourner des projets qu'il avait formés contre son père.

² II. Reg. cap. xvii.

si toutefois un peuple ému connaît quelque chose, qu'on ne faisait qu'abuser de sa crédulité. Mais, s'il y eut jamais une conjoncture où il fallut montrer de la prévoyance et un courage intrépide, ce fut lorsqu'il s'agit d'assurer la garde des trois illustres captifs¹. Quelle cause les fit arrêter? Si ce furent ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls, et, dans un pas si glissant, des précautions nécessaires : qui le pourra dire à la postérité? Quoi qu'il en soit, l'oncle du roi est persuadé; on croit pouvoir s'assurer des autres princes; et on en fait des coupables en les traitant comme tels : mais où garder des lions² toujours prêts à rompre leurs chaînes, pendant que chacun s'efforce de les avoir en sa main, pour les retenir ou les lâcher au gré de son ambition ou de ses vengeances? Gaston, que la cour avait attiré dans ses sentiments, était-il inaccessible aux factieux? ne vois-je pas au contraire autour de lui des âmes hautaines, qui, pour faire servir les princes à leurs intérêts cachés, ne cessaient de lui inspirer qu'il devait s'en rendre le maître? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors, d'être le maître du sort du prince de Condé! Ne craignons point de le nommer, puisque enfin tout est surmonté par la gloire de son grand nom et de ses actions immortelles. L'avoir entre ses mains c'était y avoir la victoire même, qui le suit éternellement dans les combats : mais il était juste que ce précieux dépôt de l'État demeurât entre les mains du roi, et il lui appartenait de garder une si noble partie de son sang. Pendant donc que notre ministre travaillait à ce glorieux ouvrage, où il y allait de la royauté et du salut de l'État, il fut seul en butte aux factieux. Lui seul, disaient-ils, savait dire et taire ce qu'il fallait; seul il savait épancher et retenir son discours; impénétrable, il pénétrait tout; et, pendant qu'il tirait le secret des cœurs, il ne disait, maître de lui-même, que ce qu'il voulait; il perçait dans tous les secrets, démêlait toutes les intrigues, découvrait les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations. C'était ce sage dont il est écrit : « Les conseils se recèlent dans le cœur de l'homme à la manière d'un profond abîme sous une eau dormante; mais

¹ La duchesse de Chevreuse gagna le duc d'Orléans, après l'avoir détaché de l'abbé de la Rivière qui fut disgracié; elle excita sa jalousie contre le prince de Condé, et l'amena au point de lui faire désirer qu'on l'arrêtât : ce qui fut exécuté le 18 janvier 1650, par Guitaut, capitaine des gardes de la reine, Comminges son neveu, et Miassans, lieutenant des gendarmes du roi (c'est le maréchal d'Albret). Le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville furent conduits d'abord à Vincennes, ensuite à Marcoussi, puis au Havre de Grâce. Ce qu'il y eut d'étonnant, c'est que le peuple en fit des feux de joie. (*Le président Hénault.*)

² « Voilà un beau coup de filet, » dit Monsieur, à la nouvelle de cette arrestation : « on vient de prendre un lion, un singe et un renard. »

« l'homme sage les épuse; » il en découvre le fond : *sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri; vir sapiens exhaustet illud*¹. Lui seul réunissait les gens de bien, rompait les liaisons des factieux, en déconcertait les desseins, et allait recueillir dans les égarés ce qu'il y restait quelquefois de bonnes intentions. Gaston ne croyait que lui, et lui seul savait profiter des heureux moments et des bonnes dispositions d'un si grand prince. « Venez, venez, faisons contre lui « de secrètes menées : » *Venite, et cogitemus adversus eum cogitationes* : unissons-nous pour le discréditer tous ensemble; « frappons-le de notre « langue, et ne souffrons plus qu'on écoute tous « ses beaux discours : » *percutiamus eum lingua, neque attendamus ad universos sermones ejus*². Mais on faisait contre lui de plus funestes complots. Combien reçut-il d'avis secrets que sa vie n'était pas en sûreté! Et il connaissait dans le parti de ces fiers courages dont la force malheureuse et l'esprit extrême ose tout, et sait trouver des exécuteurs; mais sa vie ne lui fut pas précieuse, pourvu qu'il fût fidèle à son ministère. Pouvait-il faire à Dieu un plus beau sacrifice que de lui offrir une âme pure de l'iniquité de son siècle, et dévouée à son prince et à sa patrie? Jésus nous a montré l'exemple; les Juifs mêmes le reconnaissent pour un si bon citoyen, qu'ils crurent ne pouvoir donner auprès de lui une meilleure recommandation à ce centenier qu'en disant à notre Sauveur : « Il aime notre nation³. » Jérémie a-t-il plus versé de larmes que lui sur les ruines de sa patrie? Que n'a pas fait ce Sauveur miséricordieux pour prévenir les malheurs de ses citoyens! Fidèle au prince comme à son pays, il n'a pas craint d'irriter l'envie des pharisiens en défendant les droits de César⁴; et lorsqu'il est mort pour nous sur le Calvaire, victime de l'univers, il a voulu que le plus chéri de ses évangélistes remarquât qu'il mourait spécialement pour sa nation : *quia moriturus erat pro gente*⁵. Si notre zélé ministre, touché de ces vérités, exposa sa vie, craindrait-il de hasarder sa fortune? Ne sait-on pas qu'il fallait souvent s'opposer aux inclinations du cardinal son bienfaiteur? Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori sut céder au temps et s'éloigner de la cour; mais, il le faut dire, toujours il y voulait revenir trop tôt. Le Tellier s'opposait à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect; et, sans craindre ni ses envieux ni les défiances d'un ministre également soupçonneux et ennuyé de son état, il allait d'un pas intrépide où la raison d'État

¹ *Prov.* cap. xx, 5.

² *Jerem.* cap. xviii, 18.

³ *Diliget enim gentem nostram.* (*Luc.* cap. vii, 5.)

⁴ *Matth.* cap. xxii, 21.

⁵ *Joan.* cap. xi, 51.

le déterminait. Il sut suivre ce qu'il conseillait : quand l'éloignement de ce grand ministre eut attiré celui de ses confidents, supérieur par cet endroit au ministre même, dont il admirait d'ailleurs les profonds conseils, nous l'avons vu retiré dans sa maison, où il conserva sa tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires et d'une cour agitée; et, résigné à la Providence, il vit sans inquiétude frémir à l'entour les flots irrités; et parce qu'il souhaitait le rétablissement du ministre, comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, et non pas, comme plusieurs autres, pour son intérêt, que le poste qu'il occupait lui donnait assez de moyens de ménager d'ailleurs, aucun mauvais traitement ne le rebutait. Un beau-frère¹, sacrifié malgré ses services, lui montrait ce qu'il pouvait craindre : il savait, erime irrémisissable dans les cours, qu'on écoutait des propositions contre lui-même; et peut-être que sa place eût été donnée, si on eût pu la remplir d'un homme aussi sûr : mais il n'en tenait pas moins la balance droite. Les uns donnaient au ministre des espérances trompeuses; les autres lui inspiraient de vaines terreurs, et, en s'empressant beaucoup, ils faisaient les zélés et les importants : le Tellier lui montrait la vérité, quoique souvent importune; et, industrieux à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyait la gloire au ministre, sans craindre dans le même temps de se charger des refus que l'intérêt de l'État rendait nécessaires; et c'est de là qu'il est arrivé qu'en méprisant par raison la haine de ceux dont il lui fallait combattre les prétentions, il en acquérait l'estime, et souvent même l'amitié et la confiance. L'histoire en racontera de fameux exemples; je n'ai pas besoin de les rapporter, et, content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les politiques ni les curieux. Mais puis-je oublier celui² que je vois partout dans le récit de nos malheurs, cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi; ferme génie, que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnaître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, et enfin comme peu capable de contenter ses désirs, tant il connut son erreur et le vide des grandeurs humaines! Mais pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par

de secrets et puissants ressorts; et, après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer³ le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. La religion s'intéresse dans ses infortunes, la ville royale s'émeut, et Rome même menace. Quoi donc! n'est ce pas assez que nous soyons attaqués au dedans et au dehors par toutes les puissances temporelles? Faut-il que la religion se mêle dans nos malheurs, et qu'elle semble nous opposer de près et de loin une autorité sacrée? Mais, par les soins du sage Michel le Tellier, Rome n'eut point à reprocher au cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il était revêtu; les affai-

¹ Ce dernier trait eût été envié de Tacite. On ne pouvait peindre avec plus d'énergie et de vérité la haine implacable que le cardinal de Retz, trop fier pour se réconcilier avec son ennemi premier ministre, manifesta toujours contre Mazarin tout-puissant sur les marches du trône. C'est ainsi qu'ayant à peindre un factieux sans objet, doué d'un génie remuant et d'un grand caractère, Bossuet n'a besoin que de quelques lignes pour le juger en peu de mots, mais pleins de vigueur et d'énergie, avec la sagacité d'un moraliste, la verve d'un orateur, la profondeur d'un publiciste, et l'impartialité d'un historien. Je préfère de beaucoup ce portrait à celui de Cromwell, et je ne connais rien de plus parfait en ce genre parmi les anciens et parmi les modernes. (*Le cardinal Maury.*) — « Le cardinal de Retz, dit la Rochefoucauld, a beaucoup d'élevation, d'étendue d'esprit; et plus d'ostentation que de vraie grandeur. Il a une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles, l'humeur facile, de la docilité et de la faiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis; peu de piété, quelques apparences de religion. Il paraît ambitieux, sans l'être. La vanité et ceux qui l'ont conduit lui ont fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession. Il a suscité les plus grands désordres dans l'État, sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir; et loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin, pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paraître redoutable et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su néanmoins profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal. Il a souffert la prison avec fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La paresse l'a soutenu avec gloire durant plusieurs années dans l'obscurité d'une vie errante et cachée. Il a conservé l'archevêché de Paris contre la puissance du cardinal Mazarin; mais après la mort de ce ministre il s'en est démis, sans connaître ce qu'il faisait, et sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis et les siens propres. Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation. Sa pente naturelle est l'oisiveté; il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une grande présence d'esprit et il fait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre, qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées. Il aime à raconter : il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent, par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire. Il est faux dans la plupart de ses qualités; et ce qui a le plus contribué à sa réputation est de savoir donner un beau jour à ses défauts. Il est insensible à la haine et à l'amitié, quelque soin qu'il ait pris de paraître occupé de l'une et de l'autre. Il est incapable d'envie et d'avarice, soit par vertu, soit par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne pouvait espérer de leur pouvoir rendre. Il n'a point de goût ni de délicatesse. Il s'amuse de tout. Il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connaissance de toutes choses. La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fautive action de sa vie; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion : il quitte la cour où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde qui s'éloigne de lui. »

¹ Gabriel de Cassagnet, seigneur de Villadet, disgracié en 1642, lors de la conspiration de Cinq-Mars.

² Le cardinal de Retz.